



Fribourg L'Œuvre d'entraide ouvrière propose des cours pour postuler par le biais de son smartphone. » 10



Un demi-siècle de formation à l'aérodrome

Payerne. Le Centre de formation de la base aérienne, dédié aux électroniciens et polymécaniciens, célèbre ses 50 ans ce week-end. Rencontre avec trois apprentis d'hier et d'aujourd'hui. » 13

RÉGIONS

9
LA LIBERTÉ
MARDI 22 AOÛT 2017

Une nouvelle salle de prière musulmane ouvre ses portes à Fribourg. Une grande mosquée est à l'étude

L'islam investit un nouvel espace

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Fribourg » C'est un emménagement plutôt discret. Si discret même que tous les locataires du numéro 3 de la rue des Charmettes ne sont pas encore au courant de l'arrivée de leurs nouveaux voisins. Depuis quelques semaines, ce petit immeuble planté dans l'ombre de l'Eikon, l'école professionnelle en arts appliqués de Fribourg, accueille les préparatifs de l'ouverture prochaine d'une nouvelle salle de prière musulmane. Le 12 août, cet ancien dojo reconverti en lieu de culte a déjà accueilli une conférence sur le thème du *Hadj* (pèlerinage à La Mecque) donnée par Mostafa Brahami, un imam établi dans le canton de Vaud.

Locataire des lieux, l'Association mosquée de Fribourg (MOFRI) se défend pourtant de toute cachotterie. L'annonce de la conférence, ainsi que des photos de l'événement, ont d'ailleurs été publiées sur sa page Facebook et son site internet, accessibles à tout un chacun. Max Corpataux, un Fribourgeois converti à l'islam président cette association dont l'objectif est la construction d'une grande mosquée sur le territoire cantonal (lire ci-dessous), affirme n'être lié à aucune organisation étrangère et dit entretenir de bonnes relations avec les autorités de la ville et du canton.

De l'argent suisse

Rencontré fortuitement devant le local de la rue des Charmettes, dont l'entrée discrète donne sur une cour intérieure invisible depuis le domaine public, il explique que la nouvelle salle de prière se veut ouverte à toutes les nationalités. « Nous suivons le Coran et la Sunna », assure Max Corpataux devant des piles de livres consacrés à diverses facettes de l'islam.

Feuilleter quelques volumes, il en profite pour se dis-



La nouvelle salle de prière a pris ses quartiers dans un immeuble discret du plateau de Pérolles, qui abritait auparavant un dojo d'arts martiaux. Charles Ellena

tancier du groupe salafiste «Lies» (en français. «Lis»), dont les campagnes de distribution de corans ont essaimé en Suisse malgré une interdiction sur sol allemand. «Nous ne dépendons d'aucune organisation et nous finançons nos projets avec de l'argent suisse exclusivement», assure Max Corpataux.

Si l'ouverture prochaine de la salle de prière des Charmettes – le cinquième lieu de culte musulman situé en ville de Fribourg, sans compter l'internat islamique turc du quartier du Jura – n'a pas été créée sur les toits, elle est saluée notamment par les membres de l'association de jeunes musulmans Frislam. «Pour autant qu'il s'agisse d'un lieu ouvert à l'ensemble de la population, c'est quelque chose de positif», affirme ainsi

tancier du groupe salafiste «Lies» (en français. «Lis»), dont les campagnes de distribution de corans ont essaimé en Suisse malgré une interdiction sur sol allemand. «Nous ne dépendons d'aucune organisation et nous finançons nos projets avec de l'argent suisse exclusivement», assure Max Corpataux.

Autorités pas au courant Les autorités fribourgeoises, quant à elles, n'ont pas été mises au courant jusqu'ici – ce d'autant moins que le changement d'affectation du local des Charmettes n'a pas encore été mis à l'enquête publique. L'association MOFRI est pourtant membre de l'Union des associations musulmanes de Fribourg. Elle a participé, en mars dernier, à la rencontre annuelle instituée par la Direction des institutions (DIAF) à l'intention des représentants de la communauté musulmane.

«La nouvelle salle de prière de la route des Charmettes n'a pas été évoquée à cette occasion», assure Isabelle Biolley,



«La conseillère d'Etat Marie Garnier a souligné l'importance du respect du cadre juridique suisse»

Isabelle Biolley

chargée de communication de la DIAF. Il a été davantage question de la possibilité d'aménager un carré musulman au cimetière Saint-Léonard (lire ci-dessous). «Mais les représentants de la communauté musulmane ont fait part d'un problème récurrent de manque de locaux», poursuit la porte-parole.

Transparence souhaitée

Elle ajoute que la conseillère d'Etat Marie Garnier s'est dite réceptive par rapport à ces demandes, tout en insistant sur la nécessité de transparence quant aux messages transmis dans ces lieux de culte, notamment par d'éventuels orateurs invités. «Elle a également souligné l'importance du respect du cadre juridique suisse et de l'égalité hommes-femmes.»

Représentant actuellement entre 10 000 et 15 000 personnes dans le canton de Fribourg, la communauté musulmane occupe désormais une place importante dans le paysage confessionnel. Elle fait l'objet d'une polarisation croissante, aggravée encore par l'actualité récente, admet Ula Stotzer, déléguée à la cohésion sociale de la ville de Fribourg. «En soutenant des projets d'intégration ainsi que des associations comme Frislam, nous souhaitons éviter les généralisations et le développement de l'islamophobie», assure-t-elle. Pas question en revanche d'appuyer des projets à caractère religieux. Ula Stotzer explique elle aussi n'avoir pas été contactée à propos de l'ouverture prochaine de la salle de prière des Charmettes. »

Une mosquée avec fitness et piscine

Sur le papier, le projet immobilier que l'Association mosquée de Fribourg (MOFRI) veut réaliser quelque part dans le canton est pharaonique. Sa réalisation est entourée de mystère.

Les plans de la future grande mosquée fribourgeoise, publiés sur le site internet de l'association, en jettent: cinq étages, une salle de prière pour les hommes, une autre pour les femmes, des salles de cours, une piscine, une grande salle de fitness... Le projet serait dévisé à 3,7 millions de francs selon les informations figurant sur le site. Et même à 8 millions d'après Max

Corpataux, président de l'association MOFRI. Sachant que la religion musulmane interdit le recours au prêt avec intérêts, le financement de ce mégachantier dépend uniquement de dons privés. Ou de l'intervention d'un généreux mécène.

Max Corpataux admet que la collecte, commencée en 2014 déjà, est encore très loin d'avoir atteint l'objectif visé. Il n'a pas souhaité dévoiler aux autorités l'emplacement du site retenu pour la construction, ajoutant qu'il le fera lorsque l'achat du terrain aura pu être conclu. Il affirme ne pas vouloir recourir à du financement externe pro-

venant de pays du Moyen-Orient à la réputation sulfureuse.

Une source bien informée sur les pratiques immobilières des communautés musulmanes s'inquiète toutefois de la propension de certains promoteurs à mettre les autorités devant le fait accompli. Et de citer les mosquées de Netstal (GL) et Wil (SG), qui ont coûté respectivement 2 et 4 millions. «Au début, on fait toujours semblant de collecter des fonds pour distraire le public. En réalité tout est prêt. Pour la grande mosquée de Mulhouse en France, les Qataris ont investi 12 millions.» Et celui qui paye commande... » MRZ

CARRÉ MUSULMAN AU CIMETIÈRE ST-LÉONARD?

L'un des thèmes évoqués, le 16 mars dernier, lors de la réunion annuelle organisée par la Direction des institutions (DIAF) à l'intention des représentants de la communauté musulmane de Fribourg est récurrent: il s'agit de l'aménagement d'un lieu d'inhumation adapté aux exigences de l'islam. La conseillère communale de la ville de Fribourg Andrea Burgener-Woefray avait donc été conviée, étant donné que le chef-lieu est pour l'heure la seule commune du canton à être entrée en matière sur cette revendication. Une commission se penche actuelle-

ment sur les modalités de l'inhumation de défunts musulmans au cimetière Saint-Léonard. «Nous avons décidé de soumettre un certain nombre de principes au Conseil communal», explique Andrea Burgener-Woefray. Des contacts seront ensuite pris avec les représentants des communautés religieuses disposant de concessions funéraires, afin d'assurer une parfaite égalité de traitement. Sur ces bases, un nouveau règlement du cimetière sera rédigé, avant d'être soumis au vote du Conseil général de Fribourg. MRZ